

## **REGLEMENT INTERIEUR SAISON 2015 – 2016**

Gymnase de Kerentrée 1 Rue Jeff Le Penven 56300 Pontivy Téléphone : 02 97 25 54 23 E-mail : [gsigym@yahoo.fr](mailto:gsigym@yahoo.fr)

### **RENSEIGNEMENTS GENERAUX**

- ✓ Avant le 1<sup>er</sup> entraînement, tous les adhérents auront rempli leur fiche d'inscription. Le dossier devra être complet avant le 3<sup>ème</sup> entraînement sous peine de refus d'accepter l'enfant à la séance de gymnastique.
  - ✓ Aucun remboursement pour quelque motif que ce soit, ne sera effectué après le 3<sup>ème</sup> cours. Toutefois, chaque dossier sera étudié lors des réunions de bureau.
  - ✓ Par respect du travail accompli par l'entraîneur et le groupe, nous demandons aux gymnastes d'être ponctuelles et assidues aux entraînements.
  - ✓ Pour des raisons de sécurité, accompagnez votre enfant jusqu'au gymnase afin de constater la présence de son entraîneur. Pour les mêmes raisons les enfants seront récupérés dans la salle de gymnastique.
- En cas d'absence de l'encadrement (et quelle qu'en soit la cause) notre association ne sera tenue responsable d'un éventuel sinistre survenant à votre enfant, soit dans le gymnase, soit au retour à votre domicile.
- ✓ L'accès à la salle est autorisé aux parents seulement ¼ heures avant la fin du cours.
  - ✓ L'association décline toute responsabilité pour vol dont pourraient être victimes ses adhérents dans les salles, vestiaires, parking, etc....
  - ✓ Chaque gymnaste compétitrice sera tenue de participer aux compétitions dans lesquelles elle est engagée. En cas de défection non justifiée, le club devra infliger la pénalité, pouvant atteindre 350 € dans le règlement fédéral, aux parents responsables. Les frais d'engagement seront également à rembourser.
- De plus, les déplacements en compétition sont sous la responsabilité des parents qui assurent le transport.
- ✓ Les informations concernant la vie du club sont affichées sur le tableau réservé à la GSI Gym, nous invitons les parents à en prendre connaissance régulièrement.

### **TENUE DE GYMNASTIQUE**

Il est interdit de pratiquer la gymnastique avec des bijoux et de venir avec des objets de valeur. Les cheveux devront être attachés pour les entraînements et les compétitions.

- ✓ Tenue obligatoire pour les compétitions : ➤ Justaucorps et veste de survêtement du club. **L'achat est à faire par les familles, une commande groupée est effectuée par le club en début de saison.**
- ✓ Tenue pour l'entraînement : ➤ Justaucorps ou tee-shirt près du corps avec un short.

### **BABYGYM**

Pour une plus grande sécurité des enfants, nous demandons que 2 parents par séance nous accordent leur aide à chaque séance selon un roulement et votre disponibilité, en s'inscrivant sur la liste figurant sur le tableau.

### **ACCIDENTS SPORTIFS**

En cas d'accident, soit au cours de l'entraînement, soit au cours d'une compétition, vous devez :

- ✓ Demander à l'entraîneur une feuille d'accident,
- ✓ Remplir la partie « identité », votre n° de sécurité sociale, le nom et numéro de la caisse complémentaire.
- ✓ Faire compléter et signer par le médecin la partie réservée au service médical.
- ✓ Transmettre dans les 3 jours (impérativement) la feuille dûment remplie au secrétariat.

**Attention : Pour que l'assurance soit effective, il est impératif lors de l'inscription de compléter et de nous retourner le bulletin n°2 sur la notice d'information de la FFG.**

### **FETE ANNUELLE**

Notre association organise chaque saison une fête du club au mois de juin. Elle permet aux parents de constater les progrès de leurs enfants et de connaître les divers groupes et activités de l'association. La présence des parents sera un encouragement pour les enfants et tous nos entraîneurs.

### **ASSEMBLEE GENERALE**

Notre club se réunit statutairement une fois l'an en Assemblée Générale pour évoquer la vie du club : ses activités, ses finances et son projet d'avenir. Nous insistons sur **la présence de tous les parents** afin que s'établisse un dialogue constructif et dynamique entre parents, éducateurs et dirigeants. A cette occasion est voté le renouvellement du Conseil d'Administration et nous serions heureux d'accueillir parmi nous de nouveaux membres.

**Signature du responsable précédée de la mention lu et approuvé**